

Mairie de CARLIPA
Conseil Municipal

Compte-rendu de la séance du 22 mars 2017

Présents : MM SERRANO - OLIVIER - PENNAVAYRE - DESPLAS - ARNAUD et GUYONNET - Mmes - ARIBAUD – CARPENTIER - OLIVIER et ROUQUET

Absente excusée : Mme BAUDA (a donné procuration à Serge SERRANO)

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2016 / M14

* Conformément au compte de gestion dressé par M. le Percepteur de Bram, le compte administratif 2016 du budget général se solde par un excédent de fonctionnement de 319 964.69 € et un déficit d'investissement de 7 123.39 €.

Affectation du résultat

- Au 1068 – Recettes / Investissement	7 123.39 €
- Au 002 – Recettes / Fonctionnement	312 841.30 €

* Le Compte Administratif 2016 de l'Atelier d'Accueil Boulangerie se solde par un excédent de fonctionnement de 7 726.89 € et un déficit d'Investissement de 8 017.99 €.

Affectation du résultat

- Au 1068 – Recettes / Investissement	7 726.89 €
---------------------------------------	-------------------

* Le Compte Administratif 2016 du CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, se solde par un excédent de fonctionnement de **287.99 €**.

Les comptes administratifs 2016 / M14 sont votés à l'unanimité par l'assemblée.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 / M49 – EAU et ASSAINISSEMENT

* Conformément au compte de gestion dressé par M. le Percepteur de Bram, le compte administratif 2016 / M49 – Eau et Assainissement se solde par un excédent d'exploitation de 28 469.38 € et un déficit d'investissement de 117 246.15 €.

Affectation du résultat

- Au 002 – Recettes / Exploitation	28 469.38 €
------------------------------------	--------------------

VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES 2017

Le conseil municipal décide de reconduire pour 2017 les taux de l'année 2016. Ils sont les suivants :

- Taxe d'Habitation : 26.24 %
- Taxe Foncier Bâti : 28.78 %
- Taxe Foncier non Bâti : 108.13 %

Le produit fiscal attendu pour l'année 2017 n'est pas encore connu.

ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Bernard OLIVIER présente les grandes lignes des Budgets Prévisionnels 2017 qui seront votés le 6 avril prochain. Débat du conseil municipal sur les programmes d'investissement.

Les subventions allouées aux associations sont décidées et les montants seront inscrits au budget 2017. A noter : Marie-Camille CARPENTIER, Présidente de l'association Carlip'animations, ne prend pas part au vote de la subvention allouée à cette association.

MISE A DISPOSITION DE LA SALLE POLYVALENTE AUX CANDIDATS AUX ELECTIONS

Le maire expose que dans un souci de démocratie, il souhaiterait pouvoir mettre gracieusement à disposition des candidats aux élections qui en feront la demande, la salle polyvalente afin d'accueillir les réunions publiques.

Le conseil municipal répond favorablement à cette demande.

INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

Suite au changement d'indice, une nouvelle délibération est prise avec effet au 1^{er} janvier 2017.

COMPTE-RENDUS DES DÉLÉGUÉS AUX COMMISSIONS COMMUNALES

- * 27/01 – Commission travaux – Cabinet CETUR / Cœur de village
- * 07/02 – Commission travaux – Cabinet CETUR / Trottoir route de Bram
- * 15/02 – SYADEN / Extension éclairage public
- * 16/02 – Commission Communale des Impôts Directs
- * 24/02 – Commission travaux / Passerelle sur le Lampy
- * 01/03 – Commission Appel d'Offres / DSP Eau et Assainissement
- * 06/03 – Commission Accessibilité
- * 07/03 – Réunion de travail PLU
- * Réunions travaux Fresquel
- * Conclusions CITEC et laboratoire CERECO / STEP
- * Déclaration sinistre dégâts des eaux boulangerie (en cours)

* Dates des 2 repas champêtres 2017 :

- samedi 10 juin - rue du foyer
- samedi 9 septembre - place Bellevue

COMPTE-RENDUS DES DÉLÉGUÉS AUX DIFFÉRENTES INSTITUTIONS EXTRACOMMUNALES

- * 31/01 – CCPLM / Bureau exécutif
- * 07/02 – CCPLM / Réunion de secteur
- * 23/02 – Conseil d'écoles
- * 27/02 – Pays Lauragais / Comité syndical
- * 01/03 – CCPLM / Conseil communautaire
- * 02/03 – CCPLM / SMICTOM – ordures ménagères
- * 07/03 – Pays Lauragais / Conférence des maires
- * 15/03 – Cabinet COGITE / Transfert Eau et Assainissement à la CCPLM
- * 16/03 – CCPLM / CIID
- * 21/03 – Formation ATD 31 « Gestion du Patrimoine »

- Séance levée à 23h40 –

Vu pour être affiché le 23 mars 2017, conformément aux prescriptions de l'article L.121-17 du Code des Communes.

Le Maire,
Serge SERRANO

